



COMITÉ SYNDICAL REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU : 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard régulièrement convoqué le vendredi cinq juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Frédéric TOUZELLIER, Président

Est désigné Secrétaire de séance : Théo GUIGUE

Référence du service : AU
FT/GS/VM-01d

Objet de la délibération :

**Désignation d'un membre délégué au Conseil d'administration
et d'un membre délégué à l'Assemblée générale de l'Agence
d'urbanisme région nîmoise et alésienne**

Etaient présents(es) (57)

Frédéric TOUZELLIER, Président

Jean-Baptiste ANTONELLI, Benjamin BRUNEL, François CHARRIÈRE, Charly CRESPE, Serge GARNIER, Théo GUIGUE, Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Sibylle JANNEKEYN, Rémi NICOLAS, Dominique NUTI, *Vice-président(es) présent(e)s*

Mahieu ALLEGRE, Maya AMER MOUSSA, Chantal ANRDRÉ, Richard ARNAUD, , Grégory BENEZET, Olivier BENEZET, Marianne BERNÈDE, Jean-Louis BLANC, Emmanuel BOIS, Jean-Pierre BONDOR, Philippe BROUSSES, André CAMBI GOURJON, Hélène CASIER, Nathalie CAVAILLE, , Agnès CHARAIX PY, Fanny DAGUENET, Michel DEBOUVERIE, Jean-Luc DESCLOUX, Gaël DUPRET, Thierry FELINE, Alain FOUQUE, Patrick GARCIA, Philippe GIBELIN, Jean-Pierre GUSAI, Pierre JAUMAIN, Bernard JULLIEN, Martine KUFFER, Denis LANOY, Joffrey LEON, Cécile MARQUIER, Véronique MARTIN, Frédéric MESEGUER, Jean-Christophe MORANDINI, Nicolas NADAL, Nathalie PERROT, Patrice PLANES, Angel POBO, Véronique POIGNET-SENGER, Joachim RAMS, Clément ROUSSEL, Serge ROUVIÈRE, Adrien RUY, Gilles TIXADOR, Véronique VAUTRIN, Michel VERDIER, Christophe ZARAGOZA, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent(e)s*

Etaient représentés(ées) (9)

Janie ARNEGUY, donne pouvoir à Sibylle JANNEKEYN ; Jean-Antoine BUNOZ, donne pouvoir à Frédéric TOUZELLIER ; Alberto CAMAIONE, donne pouvoir à André CAMBI GOURJON ; Nadine CASTELLANI, donne pouvoir à Alain FOUQUE ; Nelson CHAUDON, donne pouvoir à Hélène CASIER ; Virginie GRIOTTO, donne pouvoir à Richard ARNAUD ; Stéphane PORRET, donne pouvoir à Jean-Pierre BONDOR ; Magali PRADEILLE, donne pouvoir à Joffrey LEON ; Martine SCOLLO-OGIER donne pouvoir à Charly CRESPE ;

Etaient excusés(ées), absents(es) (22)

Vincent BECHARD, Cédric BONATO, Vincent BOUGET, André BRUNDU, Nicole CHANRON, Amal COUVREUR, Patrick DE GONZAGA, Philippe DESCHAMPS, Bruno FERRIER, Gilles GADILLE, Maryse GIANNACCINI, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Jean-Pierre MEDAN, Nicolas MEIZONNET, Laurent MESPOULET, Jean-Louis NICOLAS, Audrey PASCAL, Gaëtan PREVOTEAU, Yves RODRIGUEZ, David-Alexandre ROUX, Eddy VALADIER, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s*

Sièges : 88 Membres en exercice : 88

OBJET : ELECTION DE DEUX ELUS REPRESENTANT LE S.CO.T.
DU SUD GARD AU SEIN DES INSTANCES DE L'AURNA

Monsieur Frédéric **TOUZELLIER**, Président, expose :

Vu les arrêtés préfectoraux n° 2002-247-2 du 4 septembre 2002 et n° n° 2013-045-0007 du 14 février 2013 fixant et modifiant le périmètre du Schéma de Cohérence territoriale du Sud du Gard ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-298-6 du 25 octobre 2002 portant création du Syndicat Mixte du S.CO.T. du Sud du Gard ;

Vu les arrêtés préfectoraux fixant et portant modifications des statuts du Syndicat Mixte du S.CO.T. du Sud du Gard ;

Vu les statuts de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Nîmoise et Alésienne en vigueur ;

Vu la délibération n° 2003-02-20-06 du Syndicat Mixte du SC.O.T. Sud Gard en date du 20 février 2003 entérinant l'adhésion à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Nîmoise ;

Vu la délibération n°2019-12-10-1d en date du 10 décembre 2019 approuvant le projet de SCOT Sud Gard révisé ;

Vu la délibération n° 2026-05-19-01d, n° 2026-05-19-03d, n° 2020-09-08-05d en date du 19 mai 2026 désignant après élection le nouveau Président, les Vice-présidents et les membres du bureau du Syndicat mixte du S.CO.T. du Sud du Gard,

Considérant que le Syndicat mixte du S.CO.T. Sud Gard doit procéder à la désignation **de deux représentants** appelés à siéger au sein des instances de l'Agence d'Urbanisme des régions nîmoise et alésienne ;

Considérant ainsi les candidatures de :

Monsieur Dominique NUTI En tant que délégué au Conseil d'Administration,

Monsieur Vincent BECHARD En tant que délégué à l'Assemblée Générale,

OBJET : ELECTION DE DEUX ELUS REPRESENTANT LE S.CO.T.
DU SUD GARD AU SEIN DES INSTANCES DE L'AURNA

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

SEANCE DU : 22 juin 2026
ID : 030-253003297-20260622-2026_06_22_01D-DE

Il est procédé à l'élection :

(Membres afférents : 88 Membres en exercice : 88)

Exprimés : **66** (*dont 9 pouvoirs*)

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Par conséquent, a été élu en séance,

Monsieur Dominique NUTI à l'unanimité, en tant que délégué représentant le Syndicat mixte du SCOT Sud Gard, au Conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nîmoise et Alésienne,

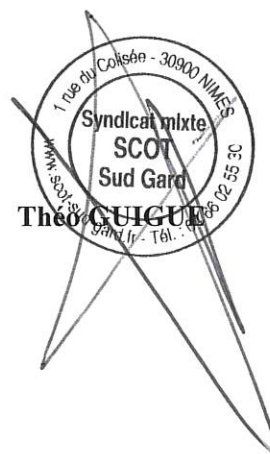
et **Monsieur Vincent BECHARD** à l'unanimité, en tant que délégué représentant le Syndicat mixte du SCOT Sud Gard, à l'Assemblée générale au sein de cette même structure.

Le Président du Syndicat Mixte
du S.C.O.T. du Sud Gard



Frédéric TOUZELLIER
Maire de Générac

Le Secrétaire de séance



Théo GUIGUET